

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société Santusa holding SL représentée par monsieur José Reig Echeveste, a déclaré le 31 décembre 2009, avoir cédé le 28 décembre 2009, sur le marché de blocs 19.299.596 actions Attijariwafa Bank, au cours unitaire de 215 dh, franchissant à la baisse les seuils de participation de 10% et 5 %.

Suite à cette transaction, la société Santusa holding SL, détient 8.786.114 actions Attijariwafa Bank, soit 4,55% du capital de ladite banque.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 26

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières